

RPI de Ceintrey - Voinémont

Ecole élémentaire Michel Dinot, Ceintrey
03 83 25 07 37

Ecole de Voinémont
03 83 25 08 01

Procès verbal du Conseil d'Ecole

du mardi 5 novembre 2019

Sont présents :

Pour les municipalités :

M. MARCHAL	Maire de Ceintrey
Mlle SIRON	Maire de Voinémont, vice-présidente du SIS
M. MOREL	Président du SIS , 3 ^{ème} adjoint à Ceintrey

Pour les représentants des parents d'élèves du RPI :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Au primaire	
Mme FAYS	Mme LEROY excusée
Mme DUVAL S.	Mme MAES
Mme BRONNER	Mme LEDRAA
Mme PETITDEMANGE excusée	M. AGAZZINI
A la maternelle	
Mme ROS absente	Mme LAURENT excusée
Mr GRATALOUP	Mme CORDOBES

Pour l'équipe enseignante :

Mme FLEURENTIN	Mme MARTIN
Mme LEDUC complément de Mme FLEURENTIN (le vendredi) excusée	Mme MALGRAS
Mme GARLAND	
Mme BEYER	
Mme GUERREIRO	
Mr KLEINKLAUSS -Brigadier-	

Pour le RASED :

Mme Delphine SARDIN, Psychologue scolaire de l'Éducation Nationale est passée se présenter lors du conseil et a laissé une plaquette d'information aux parents d'élèves si besoin.

Ses bureaux sont à l'école M. Marvingt de Vézelize. Elle intervient à la demande des parents ou des enseignants. Elle a été enseignante et directrice d'école. Elle a une formation de cognitiviste et de neuro psychologue. Elle peut aussi faire de la guidance parentale.

- **L'accueil des représentants de parents d'élèves**

Déroulement des élections le 11 octobre 2019. Tous les votes étaient par correspondance.

A l'école maternelle :

72 votants sur 96 inscrits, liste élue avec 52 suffrages exprimés soit 75 % de participation (l'an passé 66%)

A l'école élémentaire :

123 votants (tous par correspondance) sur 135 inscrits, liste élue avec 116 suffrages exprimés (soit 91.14 % de participation).

Présentation des délégués de parents d'élèves :

A la maternelle,

Les titulaires sont : Mme Ros maman de Sacha GS et Mr Grataloup papa d'Elly PS

Les suppléantes sont Mme Laurent maman de Fantine MS et Mme Cordobes maman de Lily-Rose MS

A l'élémentaire,

Les titulaires sont:

Mme Fays (maman de Lisa au CE2)

Mme Duval (maman de Jeanne et Louise au CE1)

Mme Bronner (maman de Côme au CP et Lenny au CM1)

Mme Petitdemange (maman de Paul au CE1 et Marine au CM2)

Les suppléantes:

Mme Leroy (maman de Lison au CP)

Mme Maes (maman d'Evan au CP)

Mme Ledraa (maman d'Inès au CE2 et Ilan au CM2)

M. Agazzini (papa d'Achille au CM2)

• L'équipe enseignante, les ATSEMS, les AESH et les effectifs

Ecole de Voinémont (51 élèves)

PS-MS 16+12= 28

Mme Martin, directrice à Voinémont

MS-GS 7+16= 23

Mme Malgras

Ecole de Ceintrey (82 élèves)

CP 17 élèves

Mme Guerreiro

CE1 21 élèves

Mme Beyer

CE2 17 élèves

Mme Fleurentin, directrice à Ceintrey et Mme Leduc

CM1- CM2 10 CM1 + 17 CM2 =27 élèves

Mme Garland

2019-2020 : 51+ 82 = 133 élèves

Les Atsems :

Anja WALKOWIAK et Aurore BAGARD

Les auxiliaires de vie scolaire(AESH) :

Madame Peggy Boeglin suit 3 élèves de l'école élémentaire (2 au CP et un au CM2)

• Les règlements intérieurs

Lecture des modifications effectuées dans chacun des règlements et vote de ces derniers.

Les règlements intérieurs seront distribués aux élèves du primaire. Ils seront transmis par mail à la maternelle et affichés.

Les règlements intérieurs ont été validés par les membres du conseil d'école.

• Exercices de sécurité

Ils sont au nombre de 5 dans l'année.

Le 1^{er} est à effectuer dans les 3 premières semaines suivant la rentrée.

A l'école maternelle, l'exercice incendie a eu lieu le 6 septembre. (Tous étaient prévenus de la démarche)
+ exercice intrusion avec rassemblement dans la salle de motricité le 4 octobre.

A l'école élémentaire, un exercice incendie a été fait le jeudi 5 septembre (les élèves de la classe de CP avaient été prévenus, pas les autres classes). Rien de particulier à signaler.

Après les vacances de Toussaint, nous parlerons de l'exercice de confinement. Le comportement à tenir...
Cet exercice sera fait durant la 3^{ème} semaine de classe.

- **Bilan des coopératives scolaires**

Coopérative de Voinémont : 3491.38€ (l'an passé 2518.98€) des chèques de fin d'année n'avaient pas été retirés, ils ont été débités en septembre, des dons sont à signaler pour 2018/2019 et surtout l'action recyclage papiers a rapporté (469.80€) et va nous permettre de financer une partie d'un projet dans les serres au printemps.

Coopérative de Ceintrey : 3117,39 (L'année dernière : 3122,80€ €).

Les différentes actions menées tout au long de l'année ont permis d'avoir un budget équilibré. Mais cela reste compliqué face à l'augmentation du prix des bus ainsi qu'aux sorties de plus en plus payantes.

Cette année, l'action « Ventes de calendriers OCCE » s'est déroulée à la rentrée. Celle des « photos de classes » aura lieu début mars. Nous poursuivrons également le partenariat avec les serres Duval au printemps. Ces actions permettront de financer en partie les différentes sorties de l'année (projets « Ecoles et Cinéma », et sorties de l'année).

- **Les actions mise en place**

Année 2019-2020,

- Vente de calendriers sur le regroupement. La vente n'est pas encore terminée. Le bilan sera donné lors du 2^{ème} conseil d'école.

Pour l'élémentaire :

- Vente de chocolats de Noël au profit de l'USEP. La clôture de la vente aura lieu le 15 novembre.

- **Les projets :**

Le nouveau projet d'école (2019-2023)

Il a été envoyé à la DSDEN et est en cours de validation par l'Inspecteur.

Les 3 axes de travail retenus à l'école élémentaire :

- Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les particularités de chacun.

- Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements.

- Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite.

Pour le RPI :

- Artothèque sur le thème « Dali ». L'exposition se déroulera le 29 novembre avec ouverture plus tardive grâce à la permanence des représentants de parents qui veulent bien être présents sur le dernier créneau.

- Passage de St Nicolas le vendredi 6 décembre dans les écoles du RPI (offert par le comité des fêtes de Voinémont).

- Fête de Noël (organisé par l'animation rurale de Ceintrey-Voinémont) le vendredi 20 décembre matin pour les maternelles et l'élémentaire.

- Photos de classe le vendredi 6 mars

- 2^{ème} artothèque le 15 mai 2020. Le thème : figures libres autour du monde.

A l'école maternelle :

- en septembre, promenade et visite de la menuiserie Moret (Ceintrey) pour savoir d'où venaient les cubes en bois offerts pour l'école

- Titi tombe, Titi tomba pas : spectacle à Neuves maisons le 5 décembre

- projet sur Lunéville pour tous les MS et GS : visite du château

- au printemps : projet aux serres DUVAL et projet traversée des batraciens

- École et Cinéma : une séance au troisième trimestre

A l'école élémentaire :

- École et Cinéma : Les 4 classes se rendront 3 fois dans l'année au Caméo. La 1ère séance se déroulera le mardi 19 novembre.

Les élèves de CP, CE1 iront voir un court-métrage d'animation « L'homme qui plantait des arbres » (Oscar du meilleur court-métrage d'animation en 1988)

Les CE2, CM1 et CM2 assisteront à un film d'animation « Ma vie de courgette ». (12 prix reçus dont l'Oscar et le César du meilleur court-métrage d'animation en 2017)

- Piscine. Le vendredi 13 septembre les CP, CE1 ont débuté leur cycle de 11 séances de natation à la piscine de Neuves-Maisons (créneau 14h15-14h55). Il se terminera le 13 décembre.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 débiteront leur cycle de 11 séances le vendredi 20 décembre (créneau 14h15-14h55) et termineront le 27 mars.

- La semaine du goût du 7 au 11 octobre.

- Sorties USEP

- Le 12 novembre (CP et CE1). Sortie à Flavigny. Activités sur le thème « Raquettes »

- Le 14 novembre. (CM1/CM2) Dans le cadre d'un partenariat avec le Comité de Tennis nous avons eu la possibilité de participer à l'événement « Open Grand Nancy » avec notre classe de cm1/CM2 affiliée à l'USEP. Les élèves feront des ateliers techniques le matin et assisteront l'après midi à un match. Cette sortie est entièrement prise en charge par l'USEP.

- Le 19 novembre après midi (CE2, CM1, CM2). Sortie à Flavigny. Activités sur le thème de la coopération.

- 15 novembre : Intervention pour les CM1/CM2 de l'amicale des donneurs de sang de Haroué et ses environs pour sensibiliser les élèves (et leur famille) au don de sang.

- Fête du 100^{ème} jour d'école : le lundi 6 avril. Les élèves feront ce jour là des activités variées autour du nombre 100 pour fêter leur 100^{ème} jour de classe de l'année scolaire.

- Carnaval, le vendredi 10 avril

- Fête de fin d'année : le mardi 30 juin

- **Questions des parents**

19h55 Melle Siron quitte la réunion car elle est attendue à la salle des fêtes de Voinémont à 20h.

1) *Où en sommes-nous sur le dossier de la climatisation ou des ventilations des classes ?*

Une priorité sera donnée à la crèche, qui souffre aussi du problème de chaleur.

Il est rappelé que depuis l'inauguration de l'école en 2003, les parents et les enseignants ont soulevé le problème de la chaleur régulièrement lors des conseils d'école. Lors des périodes de canicule et les mois chauds (souvent septembre, avril, mai, juin), les enfants les plus fragiles se sentent vraiment mal. Un devis a été fait en fin d'année scolaire 2018-2019 pour une recherche de solution, mais ni le SIS, ni la mairie ne présentent de documents ou chiffres. Le SIS annonce qu'une climatisation sera mise quand l'étage du groupe scolaire sera fait.

Des parents proposent qu'une alternative soit réfléchi avec l'achat de 4 climatiseurs dans l'année scolaire. Faire des travaux à l'étage pour aménager d'autres classes demanderait du temps (plusieurs années), puisque c'est toute la conception de l'école qui serait à revoir (installer un ascenseur, augmenter la taille de la cantine, créer un espace pour la sieste, augmenter le volume de la salle d'activité, penser à de nouveaux espaces de stockage, modifier les classes actuelles ...)

Pour avancer sur ce sujet, il est demandé au SIS de présenter des devis pour le prochain conseil d'école.

2) *La fête de l'école le mardi soir au lieu du vendredi soir pose problème pour les parents se trouvant en déplacement la semaine, ne peut-on pas rester sur le fonctionnement précédent ?*

Nous entendons la demande des parents, nous allons rediscuter entre nous et nous vous donnerons la date effective au 2^{ème} conseil d'école.

Clôture du conseil d'école à 20h15
Prochain conseil d'école le jeudi 5 mars à 18h.

